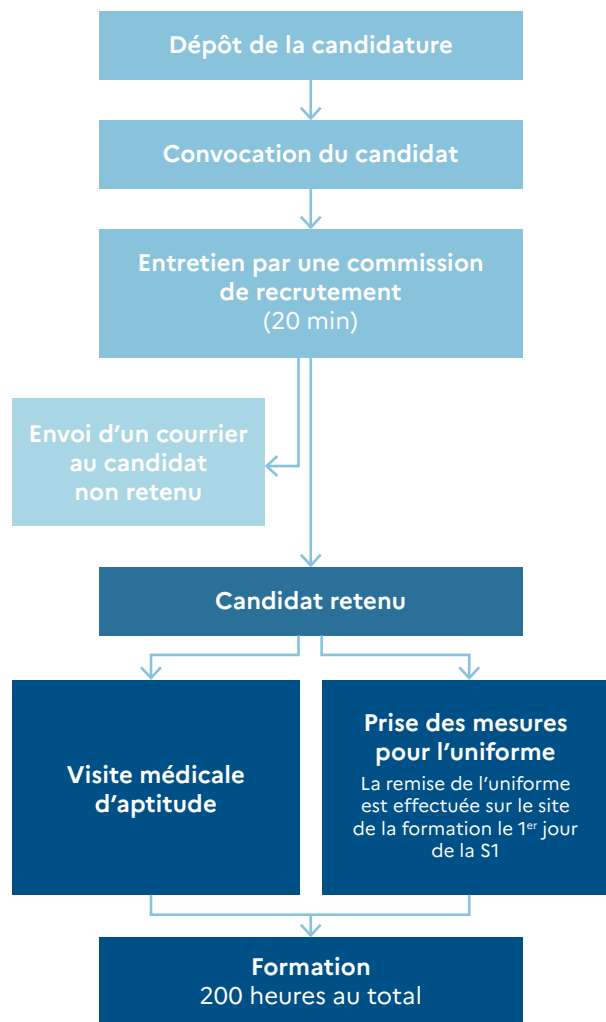


Votre parcours



Votre contrat et votre rémunération

Le nombre maximum de vacations est de 90 jours par an.

Si vous déménagez...

Vous pouvez poursuivre vos missions au plus près de votre nouveau domicile.

Rémunération (brut non imposable)

- En Île-de-France : 80 €/jour
- Hors Île-de-France : 74 €/jour

Cette rémunération évoluera parallèlement à l'accroissement de vos responsabilités et de votre grade dans la réserve.

SUIVEZ-NOUS
SUR LINKEDIN



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



**SELECTION - FORMATION
ENTRAÎNEMENTS - AFFECTATION**

LA RÉSERVE DE LA POLICE NATIONALE

UN PARCOURS DE MÉRITE

Informations et inscriptions sur
police-nationale.interieur.gouv.fr



**POLICE
NATIONALE**



**La réserve opérationnelle,
une force d'action
et de protection
au service de tous**

Votre formation

En rejoignant la réserve opérationnelle de la police nationale, vous agirez concrètement au service de la sûreté des personnes et des biens.

Vous vivrez une expérience humaine formatrice, au contact de la population et sous l'autorité de policiers professionnels.



En qualité de réserviste opérationnel de la police nationale, vous serez affecté dans des missions de renfort de voie publique :

- dans un commissariat,
- dans un service de la PAF (police aux frontières),
- dans une CRS (compagnies républicaines de sécurité) autoroutière.

1^{ère} PÉRIODE - PÉRIODE DE PRÉPARATION

Préparation à la réserve opérationnelle de la police nationale

Elle est constituée :

- d'un enseignement en e-learning : organisation de la police nationale, corps et grades, classification tripartite des infractions
- de deux semaines en internat : habilitation au port d'arme, cadres juridiques, accueil du public, contrôle d'identité, déontologie, techniques de défense et d'intervention.

E-learning 20 h préparation
(e-campus de la police nationale)

S1+S2 = deux semaines = 10 jours
de préparation en internat dans une structure
police au plus proche de votre domicile.

Évaluation :

- Vérification de la motivation et du comportement du candidat.
- Contrôle de l'aptitude au port de l'arme.

Ces deux semaines ne sont pas rémunérées.

Formulation des vœux d'affectation
(choix de la direction d'emploi)

2nde PÉRIODE - FORMATION INITIALE

Formation approfondie et spécialisation

Elle est constituée :

- d'un enseignement en e-learning : droit pénal spécial, relation police-population, sécurité routière, patrouille sur la voie publique, secourisme.
- de deux semaines en présentiel : procédure radio, patrouille pédestre, techniques de défense et d'intervention, pratiques professionnelles en intervention, secourisme (PSC1), présentation des spécificités de la direction d'accueil.

La formation en présentiel est rémunérée.

E-learning 30 h formation
(e-campus de la police nationale)

S3+S4 = deux semaines = 10 jours
en présentiel organisés par le centre
de formation de la direction d'affectation.

Les dates seront définies avec celui-ci.

S3 = formation approfondie

S4 = formation de spécialisation

Le contrat d'engagement à servir sera signé en fin de S2.

Cette période sera rémunérée.

Le réserviste est prêt à renforcer les services opérationnels de la police nationale